

Ligne directrice : Collaboration interprofessionnelle

Les hygiénistes dentaires sont les principaux fournisseurs de soins buccodentaires, et elles jouent un rôle important dans le cercle de soins du patient ou client. Puisque le rapport entre la santé buccodentaire et la santé globale est bien documenté, il est encore plus important aujourd'hui pour les hygiénistes dentaires de s'engager à la collaboration interprofessionnelle. À cet effet, les hygiénistes dentaires ont la responsabilité de développer et de maintenir des relations professionnelles avec d'autres professionnels de la santé afin d'assurer le respect mutuel, la confiance, la sécurité et des soins optimaux aux patients et clients.

On peut définir la collaboration interprofessionnelle comme ceci :

« le processus par lequel des professionnels cherchent et mettent au point des façons d'exercer qui apporte des solutions intégrées et cohérentes aux besoins de leurs clients, des familles et de la population. Ce processus nécessite le partage de connaissances et une interaction continue entre les professionnels, qui prévoient de résoudre ou d'explorer une variété de questions portant sur l'éducation et sur les soins tout en cherchant à optimiser la participation du patient ». ¹ (Traduction libre)

Tous les professionnels de la santé doivent tout mettre en œuvre pour comprendre, apprécier et respecter le rôle que chacun d'eux joue dans l'amélioration du bien-être et de la santé du patient ou client. Ce document a été conçu à titre de guide pour aider les hygiénistes dentaires à travailler efficacement et en collaboration avec les membres des équipes de soins de santé afin d'assurer que leurs patients et clients mutuels reçoivent des soins les plus complets et d'une qualité optimale.

RESPECTER VOTRE RÔLE ET CELUI DES AUTRES DANS LE CADRE DE SOINS INTERPROFESSIONNELS

Une collaboration fructueuse est suscitée lorsque les professionnels des soins de la santé comprennent la discipline de chacun et acceptent et appuient le rôle que joue chaque profession dans la santé du patient ou client. Dans toute relation collaborative interprofessionnelle saine, les professionnels de soins de la santé doivent mettre leur égo de côté et communiquer avec respect afin d'apprendre des uns des autres.

- Favoriser, respecter et reconnaître la diversité, l'expertise et la contribution de tous les professionnels de la santé et encourager le client à consulter d'autres professionnels pour ses soins et pour l'aider à prendre des décisions.
- Utiliser votre expertise et vos connaissances au profit d'autres professionnels de la santé en les aidant à établir et à atteindre des objectifs mutuels pour le patient ou client.
- Connaître vos limites.
- Partager l'information qui traite des souhaits, des besoins et de l'intérêt véritable du patient ou client comme critères pour communiquer son point de vue ainsi que le vôtre.

¹ Interprofessional Education Collaborative Expert Panel. (2011).

Core competencies for interprofessional collaborative practice: Report of an expert panel. Washington, D.C.: Interprofessional Education Collaborative

COLLABORATION INTERPROFESSIONNELLE

- Accepter l'avis d'un autre professionnel si votre patient ou client est indécis quant aux options de traitement et profiter de cette occasion pour apprendre en écoutant un point de vue différent.

Quel que soit votre rôle dans la relation thérapeutique, le patient ou client se fie à vous pour avoir une bonne compréhension de son plan de traitement.

COMMUNIQUER AVEC CHACUN DE FAÇON COLLABORATIVE, RÉCEPTIVE ET RESPECTUEUSE

Un travail en équipe et des communications efficaces sont essentiels à l'instauration d'une « culture de la sécurité » qui soutient la prestation sécuritaire des soins de santé aux patients ou clients. Une communication interprofessionnelle respectueuse favorise un milieu où le patient ou client peut prendre des décisions éclairées concernant sa santé.

- Discuter avec vos patients ou clients les avantages de partager l'information avec d'autres professionnels de la santé dans leur cercle de soins.
- Utiliser des techniques de communication efficaces et sécuritaires lors de consultations. Assurer le maintien de la vie privée et de la confidentialité.
- Répondre aux demandes de copies de rapports et de dossiers de façon professionnelle et opportune. Imposer des frais à un patient ou client pour obtenir des copies peut être acceptable, mais ces frais doivent se limiter au coût réel des copies. Envisager de fournir une copie du dossier gratuitement ou au prix coûtant.
- Lors d'une demande de consultation, reconnaître que tous les professionnels de la santé sont aussi occupés que vous. Réserver du temps pour consulter et faire savoir le moment le plus propice pour vous joindre.
- S'assurer que la consultation s'effectue de façon harmonieuse et efficiente en étant bien préparé avant de communiquer avec l'autre professionnel de la santé (par exemple, l'accessibilité du dossier du client).
- Au terme de chaque interaction avec un autre professionnel de la santé, évaluer le déroulement de l'interaction et chercher à voir comment cette dernière ou toute autre interaction aurait pu ou pourrait être plus efficace.

DÉLÉGATION

La délégation peut répondre à l'évolution des besoins de soins de santé en étendant l'autorité pour accomplir des actes autorisés dans le cadre de la loi actuelle. Certains professionnels de la santé ont la capacité de déléguer des actes autorisés à d'autres dans leurs mesures législatives.

- (Donner) Avant de fournir une délégation, s'assurer de la préparation, de la compétence et de la capacité du délégué à gérer les incidences.
- (Recevoir) Avant d'accepter une délégation, s'assurer d'avoir la compétence.

RECOMMANDATIONS

Les professionnels de la santé travaillent avec leurs patients ou clients pour établir un plan qui comprend la prévention des maladies, les interventions thérapeutiques et le bien-être en général. Diriger le patient ou client vers d'autres professionnels de la santé permet de répondre à tous ses besoins de santé et garantit de meilleurs résultats.

- Recommander un patient au professionnel de la santé le plus apte à poser un diagnostic et à le traiter lorsque cela va au-delà de votre compétence ou de vos connaissances.
- Respecter l'autonomie et le choix du patient ou client lors de recommandations. Si un patient ou client désire être dirigé vers un professionnel de la santé particulier, respecter son choix.
- Inclure dans la recommandation toute la documentation appropriée et pertinente et en préciser la raison.

ÊTRE PRÊT POUR UNE POSSIBLE DIVERGENCE D'OPINIONS

Une divergence d'opinions peut se produire dans une collaboration interprofessionnelle en raison de l'expérience et des connaissances qu'apporte chaque professionnel de la santé. Tous les membres dans le cercle de soins d'un patient ou client ont l'objectif commun de fournir les soins les plus efficaces possible. Chaque professionnel porte la même responsabilité de collaborer afin de déterminer le traitement le plus approprié et dans le véritable intérêt du patient ou client.

- Comprendre que les différences peuvent être enrichissantes et améliorer la prise de décision et les soins du patient ou client.
- Maintenir un dialogue respectueux en sollicitant et en écoutant le point de vue de l'un et l'autre et toujours en faisant passer les besoins du client en premier.
- Utiliser cette occasion pour sensibiliser les autres à votre champ de pratique et pour vous renseigner sur les activités des autres professionnels de la santé.

Si une divergence d'opinions n'est pas résolue à votre satisfaction, ne pas prendre toute mesure qui pourrait compromettre l'intérêt véritable du patient ou client. Il peut être nécessaire de consulter un tiers pour des observations additionnelles. Documenter toutes les décisions cliniques dans le dossier du patient ou client conformément aux Normes de pratique de l'OHDO.